

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Jean-Paul TISOT

RÉDACTEUR EN CHEF :

Gérard SUSTRAC

COMITÉ DE RÉDACTION :• **SECTION GÉOLOGIE DE L'INGÉNIEUR**

Marc BRISEBARRE

Denis FABRE

Emmanuel MANIER

Noël MONGEREAU

• **SECTION EAU**

Christian ARCHAMBAULT

Michel BAKALOWICZ

Jean-Pierre FAILLAT

Noël MONGEREAU

• **SECTION GÉOPHYSIQUE**

Pierre ANDRIEUX

Antoine BOUVIER

• **SECTION SUBSTANCES MINÉRALES**

Michel BORNUAT

Michel JÉBRACK

Alain LIGER

Christian POLAK

Véronique TOURNIS

• **SECTION ÉNERGIE**

Christian BOISSAVY

Alain-Yves HUC

Yves MATHIEU

Daniel NORMAND

Valérie VÉDRENNE

• **SECTION ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE**

Christian BECK

Jean-Marc MONTEL

Lola JOHANNES

MISE EN PAGE ET COUVERTURE :

COM'IN - 45000 ORLEANS

*Géologues est la revue officielle de la
Société Géologique de France.*

Géosciences Appliquées.

Association loi de 1901, fondée en 1853

et reconnue d'utilité publique par

Ordonnance du Roi du 3 avril 1832.

SIÈGE SOCIAL :

77, rue Claude Bernard - 75005 PARIS

Téléphone : 01 43 31 77 35

Télécopie : 01 45 35 79 10

E mail : accueil@geosoc.fr

Site Internet : www.geosoc.fr

Imprimé en France par

CHEVILLON IMPRIMEUR

89101 SENS

*Commission paritaire**CPPAP n°0115G82626**Tirage : 900 exemplaires**Dépôt légal à parution*

Éditorial

Gérard Sustrac, Rédacteur en chef de *Géologues*



La concertation sociétale ne peut plus être vécue comme un pensum lié à des obligations réglementaires. Elle doit l'être comme une vraie participation permettant une écoute réciproque et la recherche conjointe des meilleurs compromis. Certes, il y aura toujours des positions extrêmes, mais il est bon de rappeler qu'aucun développement, aménagement du territoire, installation industrielle... n'est neutre et qu'il y a toujours à trouver l'équilibre entre avantages et inconvénients. Il convient aussi de prendre en compte le facteur temps et la longue durée. La plupart des développements importants sont sur le temps long et il importe de les situer dans leur contexte de départ, mais aussi dans une perspective de moyen à long terme.

La contribution introductive retenue dans ce numéro est délibérément réglementaire. Elle souligne à quel point la réglementation dans ce champ de l'appropriation sociétale des projets s'est étoffée et diversifiée. Le lecteur pourra ensuite être surpris par la sélection des contributions de la première partie, à la fois par le choix de la réforme scientifique du BRGM et par celui d'entreprises qui ne sont pas liées aux sciences de la Terre. Il s'avère, dans le premier cas, que cette réforme s'est appuyée sur une large concertation avec le personnel de l'organisme et qu'à ce titre elle prend bien sa place dans ce numéro. Les autres cas ont été retenus pour leur exemplarité en matière d'implication du personnel dans la stratégie de l'entreprise. Dans le monde difficile dans lequel nous vivons et les difficultés de l'emploi, il nous a paru utile de souligner l'intérêt de ces démarches participatives.

La suite du numéro met l'accent sur une diversité de cas touchant à différents champs des géosciences appliquées, qu'il s'agisse de travaux d'aménagement, de développements de mines et carrières, de stockage des déchets ou encore de patrimoine géologique et minier. Cette diversité de sujets est volontaire. Elle est destinée à montrer que la concertation sociétale (on parle aussi d'acceptation ou d'acceptabilité) est maintenant une composante systématique de projets de toute nature.

Dans les très grands projets, comme les infrastructures autoroutières ou de voies ferrées, les instances nationales sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sont impliquées et une Commission Particulière du Débat Public (CPDP) est alors couramment spécifiquement créée. Mais dans tous les cas, d'importance très variable en termes de contexte géographique ou humain, la concertation est effective. Il faut aussi souligner, et de nombreux exemples sont là pour en témoigner, qu'une concertation bien réalisée dans la transparence et la durée joue un rôle déterminant en matière de prévention des conflits potentiels.

Il suffit d'être à l'écoute journalière des médias pour se rendre compte à quel point la situation actuelle est tendue et conflictuelle dans de nombreux secteurs économiques. Puisse ce numéro apporter sa pierre à la prise de conscience de l'importance de la concertation sociétale, quelle que soit l'importance du projet, concertation conduite avec le souci de fournir à chaque participant une information de qualité, dans la transparence, et d'être à l'écoute attentive des positions collectives et individuelles. Cette stratégie ne doit pas être perçue comme une obligation contraignante mais comme une perspective d'avenir mettant l'humain au cœur de la décision.

Photo de première de couverture : Le Mont Saint-Michel vu de la digue-route (cliché Gérard Sustrac).

4 INTRODUCTION

Entre protection de l'environnement et concertation sociétale : la loi à la recherche du compromis raisonnable	4
<i>La Rédaction</i>	

7 DÉMARCHES D'APPROPRIATION SOCIÉTALE DE SOCIÉTÉS ET ORGANISMES

Une réforme concertée sur l'organisation scientifique du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)	7
<i>La Rédaction</i>	
La laiterie de St-Denis de l'Hôtel (LDSH) : une stratégie d'appropriation par le personnel	12
<i>La Rédaction</i>	
Le personnel, responsable et reconnu, au cœur de la stratégie de l'entreprise : deux exemples régionaux	20
<i>La Rédaction</i>	

25 EXEMPLES DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

L'autoroute A 19 : plus de 30 ans de concertations pour que le projet aboutisse	25
<i>La Rédaction</i>	
La concertation sociétale dans les projets de Réseau Ferré de France (RFF)	32
<i>La Rédaction</i>	
Des échecs au succès dans l'appropriation sociétale des centrales nucléaires	39
<i>La Rédaction</i>	
Performance industrielle, intégration au paysage et concertation approfondie avec les parties prenantes : trois clefs pour la réussite du projet de centrale hydroélectrique de Romanche-Gavet (38)	44
<i>La Rédaction</i>	
Le barrage de Tignes, au carrefour des intérêts particuliers, du progrès technique et du politique	49
<i>La Rédaction</i>	
Acceptabilité de la géothermie profonde	57
<i>Laure Lagache</i>	

62 SUBSTANCES MINÉRALES

Acceptabilité sociale et développement minier au Québec : un nouveau critère dans le processus de décision	62
<i>Kristina Maud Bergeron</i>	
L'acceptation sociale du projet Canadien Malartic de Corporation Minière OSISKO	65
<i>Robert Wares et Hélène Thibault</i>	

L'acceptabilité sociétale : une question d'échelle et de point de vue	69
<i>Alain Liard</i>	
Une démarche de longue haleine pour obtenir un permis d'exploration minière en France : l'exemple de Variscan Mines	72
<i>La Rédaction</i>	
La carrière de Croquefigue sur la commune de Signes (Var) : entre valeur d'usage et protection contre les nuisances	75
<i>La Rédaction</i>	

81 GESTION ET STOCKAGE DES DÉCHETS

Le contexte hydrogéologique, sujet de polémique pour un projet d'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)	81
<i>Bernard Mouthier</i>	
La stratégie de Gevalor : combiner la technique, la finance et l'acceptation sociétale dans la gestion des déchets et le compostage en Afrique	85
<i>La Rédaction</i>	

89 PATRIMOINE GÉOLOGIQUE ET MINIER : PROTECTION, MÉDIATION ET TOURISME

Rendre son caractère maritime au Mont-Saint-Michel (MSM) : 40 ans d'étapes successives	89
<i>La Rédaction</i>	
Les acteurs de la reconversion réussie de Blegny-Mine (Belgique) : d'une houillère familiale à un site labellisé UNESCO	97
<i>Jacques Crul</i>	
Sensibiliser au patrimoine minier : l'expérience de Centrale 7 avec le parcours d'art de Noyant-la-Gravoyère (49)	102
<i>Cécile Pavéc et Céline Ballu</i>	
Les FRANCAS et l'acceptation sociétale des jeunes : l'exemple du patrimoine géologique et minier	106
<i>Michelle Bruneau</i>	

109 LES RUBRIQUES

Excursion géologique dans les Pyrénées occidentales et centrales (27-30 septembre 2012)	109
<i>Antoine Bouvier</i>	
Notes de lecture	110
<i>La Rédaction</i>	